



Communiqué de presse
A Itoni, le 11 décembre 2013

Bilan des Journées du Parc :

l'éducation au milieu marin, un levier essentiel au développement du tourisme de Mayotte.

Les Journées du Parc, dédiées cette année au tourisme et aux loisirs, se sont déroulées à Sakouli, Mamoudzou et Dzaoudi jeudi 5 décembre et ont donné lieu à des échanges fructueux.

Vendredi 6 décembre, les animateurs des ateliers, sous la présidence du Parc naturel marin et du Comité départemental du tourisme et avec la participation du Conseil général et de la Préfecture, ont présenté les conclusions de ces échanges en session plénière à l'Université de Dombeni.

La volonté d'échanger sur des questions concrètes

Les ateliers ont réuni une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des professionnels du tourisme, des usagers des loisirs nautiques, des représentants d'activités traditionnelles (pêche au djarifa), des acteurs de l'éducation et des représentants de l'Etat et des collectivités.

Cette année, les Journées du Parc étaient orientées vers la recherche d'**idées concrètes** portant sur des **problématiques déjà ciblées dans le plan de gestion, feuille de route du Parc** :

- Favoriser l'accès à la mer et la pratique des activités nautiques par la population mahoraise.
- Mettre le Parc naturel marin au cœur des arguments touristiques de Mayotte.
- Mettre en place une valorisation touristique des métiers et des activités traditionnelles de la mer.
- Partager l'espace entre les différents usages de tourisme et loisirs.
- Pratiquer une pêche de loisir respectueuse des ressources.

Des rencontres de qualité favorisant un dialogue fructueux

Le développement d'un tourisme en harmonie avec le milieu marin est un sujet qui concerne d'une part la population locale en tant qu'ambassadrice de son territoire et notamment son espace maritime, et d'autre part les touristes touchés par le rayonnement extérieur de Mayotte. Les ateliers ont donc pris en compte ces deux orientations, et la qualité des échanges a permis de faire émerger **de nombreuses idées intéressantes** :

L'atelier traitant de l'accès à mer a mis en avant la **pratique de la natation** comme activité à développer en priorité pour les jeunes mahorais, et comme approche préalable à toute découverte du milieu marin. Cela passe par la mise en place des structures et de l'encadrement nécessaires. Et cela doit s'accompagner de **l'organisation de manifestations sportives et ludiques**, de l'animation des plages, de leur nettoyage et entretien par la population afin qu'elle se les approprie. En outre, le Parc naturel marin a réaffirmé son projet de mise en place de **sentiers de découverte sous-marins**.

Contact presse

Fanny CAUTAIN : fanny.cautain@aires-marines.fr – 06 39 09 39 70

Le Comité départemental du tourisme, partenaire de ces journées, a affiché sa volonté de **mettre en avant le Parc comme un véritable atout touristique**. Notamment, la **labellisation « Parc naturel marin »** des entreprises proposant des offres touristiques exemplaires, permettrait de promouvoir un tourisme durable et raisonné.

Les participants de l'atelier sur les métiers de la mer, ont fait émerger des idées concrètes pour **mettre en lumière métiers**

et traditions maritimes dans les offres touristiques, par exemple en valorisant le parcours professionnel de jeunes mahorais ayant réussi dans un métier de la mer, ou encore en organisant des **dégustations / ventes des produits locaux** issus de la mer.

Des idées de **nouvelles offres touristiques** ont également émergé de ces échanges comme l'embarquement sur un palangrier, la découverte de la création de bijoux avec le mabé (demi-perle cultivée également en Thaïlande, Polynésie, Tahiti, Fidji ; à Mayotte le mabé existe naturellement), ou encore la découverte de la pêche au djarifa. Les participants ont fait preuve d'une volonté forte de montrer Mayotte sous des aspects peu connus et pourtant très valorisants.

Concernant le partage de l'espace, suite au constat d'une concentration des activités sur certains sites comme la passe en S, Sakouli, Ngouja ou Choizil, il s'agit pour les participants d'anticiper le développement potentiel des opérateurs touristiques et des loisirs nautiques à l'avenir. Pour cela ils préconisent notamment des **chartes d'usage**, mais aussi un **encadrement réglementaire** des pratiques associé à des opérations de **contrôle et de surveillance**. Un partage serein et concerté de l'espace implique des échanges réguliers entre les usagers, voire leur fédération, et une participation active à la gestion de l'espace marin avec le Parc naturel marin.

Tous les ateliers semblent s'accorder sur un axe prioritaire : l'importance de la sensibilisation et de la communication, notamment à travers les **interventions scolaires qui doivent toucher tous les élèves**, mais aussi à travers les médias et une **signalétique adaptée** sur tous les sites « stratégiques ». Un appel à projets pour des actions en faveur de l'environnement est envisagé par le Parc en direction des communes pour veiller à les intégrer dans cette démarche.

L'attrait touristique de Mayotte rayonnera à l'international à condition d'être porté par les usagers locaux, garants de la connaissance et de la bienveillance envers leur île et son milieu marin.

Une dynamique collective

La volonté des participants de ces journées d'unir leurs forces pour travailler « en collectif » sur des projets communs, est à souligner.

En effet, la mutualisation des moyens et des compétences entre le Parc et ses partenaires institutionnels, les opérateurs nautiques, et les associations des usagers de loisir et des activités traditionnelles, s'avère incontournable pour mener à bien certaines actions. Par exemple, pour faciliter l'accès à la mer et l'apprentissage de la natation, pour organiser un **grand forum de découverte des métiers de la mer**, pour fédérer acteurs et population autour d'un **projet partagé de tourisme durable**, ou encore pour que les opérateurs nautiques fassent découvrir les fermes aquacoles à leurs clients.



Vue sur le lagon depuis la base de loisir Ololo, sur la plage de Sakouli

Contact presse

Fanny CAUTAIN : fanny.cautain@aires-marines.fr – 06 39 09 39 70

Le **partenariat du Parc naturel marin avec le Comité départemental du tourisme**, partant de l'organisation conjointe de ces journées, doit se poursuivre au quotidien en associant d'autres acteurs et partenaires.

La **publication des actes** dans les prochaines semaines permettra à chacun de prendre connaissance du détail des échanges qui ont eu lieu durant ces Journées du Parc.

Contact presse

Fanny CAUTAIN : fanny.cautain@aires-marines.fr – 06 39 09 39 70

